Envoyé en préfecture le 12/03/2021

Reçu en préfecture le 12/03/2021

Affiché le 1 2 MARS 2021

ID: 031-213102247-20210311-DEL_2021_01_02-DE



Département de la Haute-Garonne

Mairie de GOURDAN-POLIGNAN

Nombre de Conseillers :

en exercice

15

présents

15

votants

15

OBJET:

Contrat de prêt à taux 0 avec le Département de la Haute-Garonne

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2021-01-02

L'an deux mille vingt et un, le onze mars, à 20 heures

Le Conseil municipal de la commune de Gourdan-Polignan dûment convoqué le 4 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. SAULNERON, Maire

<u>Présents</u>: M. SAULNERON, Mme BRESSOLE, M. COLLA, M. DESERT-LACAY, Mme ECHEVARNE, Mme FAVAREL, Mme FOURMENT, M. FRATUS, M. GABAS, Mme GALLEGO, Mme GEVREY, M. LARQUE, M. MARTINEZ, Mme RENAUD, M. SOULIE <u>Absents</u> excusés:

Absents non excusés:

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-05-02 validant le plan de financement du projet de rénovation des bâtiments et du matériel industriel de la cuisine centrale,

Vu la proposition du Département en date du 10 décembre 2020 de réaliser un prêt à taux 0 pour un montant maximum de 61 447,02 € sur 8 ans,

Vu la circulaire NOR/INT/89/0071/C du 22 février 1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics,

Entendu l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le contrat de prêt à taux 0 proposé par le Département pour un montant maximum de 61 447,02 € sur une durée de 8 ans, enregistré en Préfecture le 13 janvier 2021,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **Prévoit et inscrit** les crédits correspondant au budget primitif 2021 du CHAI

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens et affichage



La présente décision peut être contestée devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7; Téléphone: 05 62 73 57 57; Fax: 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant: http://www.telerecours.fr